

*Questions orales*

**M. Waddell:** Une question supplémentaire, madame le Président. Peut-être que certaines personnes de la Nouvelle-Écosse estiment que c'est se dérober, si l'Alberta doit financer le projet, même si le premier ministre ne le croit pas.

Permettez-moi de poser la question supplémentaire suivante au premier ministre. Au lieu de s'intéresser uniquement au prix du pétrole comme nous le faisons à la Chambre depuis un mois, ou de continuer la dernière lutte électorale, comme semble le faire le parti à ma droite, le premier ministre a-t-il songé notamment à la répartition de l'augmentation prévue des prix du pétrole? S'est-il entretenu avec ses collègues des provinces de l'établissement d'une caisse fédérale-provinciale commune pour investir dans des combustibles pouvant remplacer le pétrole, comme le charbon de la mine Donkin ou d'autres combustibles de remplacement? A-t-il examiné ces questions avec ses homologues provinciaux?

**M. Trudeau:** Madame le Président, la politique globale de l'énergie que le ministre s'occupe d'élaborer et que le gouvernement préconise vise essentiellement à établir une structure des prix et des revenus qui permettrait au gouvernement fédéral de veiller à ce que d'autres projets relatifs à l'énergie et à d'autres sources d'énergie puissent être mis en marche dans d'autres régions du pays—notamment certains projets comme la construction de pipe-lines jusqu'au Québec et aux Maritimes—afin de pouvoir remplacer le pétrole par le gaz et de lancer d'autres projets qui permettraient d'économiser de l'énergie, etc. C'est là un aspect très important de la politique énergétique globale, et je remercie le député de m'avoir donné l'occasion de le mentionner.

Le ministre a maintes fois répété que les provinces consommatrices ne peuvent s'attendre à la mise en train de ces différents projets si toutes les recettes doivent rester entre les mains d'une seule province et des multinationales, au lieu d'être canalisées par le gouvernement fédéral vers des projets qui profiteraient à tout le pays.

\* \* \*

**L'AGRICULTURE****LA TENUE D'AUDIENCES PUBLIQUES AU SUJET DE LA CRÉATION D'UN OFFICE DE COMMERCIALISATION DE LA POMME DE TERRE**

**M. Eymard Corbin (Madawaska-Victoria):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Comme les producteurs de pomme de terre semblent tous d'accord pour avoir un Office national de commercialisation de la pomme de terre, le ministre va-t-il demander au Conseil de commercialisation des produits de ferme de tenir des audiences publiques cet été pour étudier le projet et, dans la négative, le ministre va-t-il immédiatement instaurer une commission d'enquête pour étudier la question de la mise en marché de la pomme de terre?

**M. Nielsen:** Lâche pas la patate!

**L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture):** Madame le Président, nous avons parlé avec le Conseil national de commercialisation des produits agricoles de tenir des audiences publiques pour examiner le secteur de la pomme de terre.

Je crois pouvoir dire que des audiences auront lieu cet été à la suite des propositions faites notamment par l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick en vue d'établir un organisme régional pour la production de l'est du Canada ce qui comprend l'Ontario, le Québec, l'Île-du-Prince-Édouard et le Nouveau-Brunswick.

\* \* \*

**LA VIE PRIVÉE****L'USAGE ABUSIF DU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE**

**M. John McDermid (Brampton-Georgetown):** Madame le Président, ma question s'adresse au président du Conseil du Trésor. Le ministre a déclaré à la Chambre que le commissaire à la vie privée qui étudiait l'usage abusif du numéro d'assurance sociale, devait présenter son rapport en août.

En attendant, le ministre peut-il nous dire s'il sait que certains syndicats utilisent le numéro d'assurance sociale sur leurs étiquettes-adresses qui peuvent être lues par tous ceux qui manipulent ce courrier. Le ministre peut-il également nous dire s'il est prêt à mettre un terme à cet usage abusif d'un numéro en principe confidentiel?

**L'hon. Donald J. Johnston (président du Conseil du Trésor):** Madame le Président, je ne savais pas que les syndicats inscrivaient les numéros d'assurance sociale sur le courrier, mais je me renseignerai. Je signale d'ailleurs qu'à la demande du commissaire à la protection de la vie privée, nous avons entrepris une enquête au sein du gouvernement pour garantir que les numéros d'assurance sociale sont utilisés conformément à la loi.

**M. McDermid:** Je voudrais poser une question supplémentaire, madame le Président. Le ministre examinera-t-il plus particulièrement le feuillet sur la solidarité des Travailleurs unis de l'automobile? Certains membres du syndicat m'ont signalé qu'ils n'aimaient pas du tout le fait que leur nom et leur numéro d'assurance sociale y soient inscrits. Le ministre communiquera-t-il avec le syndicat pour lui demander de cesser d'utiliser le numéro d'assurance sociale sur les étiquettes d'adresse?

**M. Johnston:** Madame le Président, je pense qu'il faudrait signaler cette affaire au Commissaire à la protection de la vie privée et je m'en chargerai. Comme le député le sait, le Commissaire examine l'utilisation des numéros d'assurance sociale dans le secteur privé et je lui signalerai l'affaire.